Énergie hydro-électrique

Étant donné les relations d'un caractère un peu spécial que j'ai avec mon bon ami, le député de Saint-Jean-Ouest . . .

M. Waddell: Joue contre joue.

M. Simmons: . . . les bonnes relations, joue contre joue, main dans la main que j'ai avec lui, je serais injuste si je ne signalais pas, d'une manière sectaire mais certainement positive, un certain nombre de lacunes que j'ai relevées dans l'intervention par ailleurs brillante qu'il a faite cet après-midi. Je pense à deux failles en particulier et il va comprendre de quoi je veux parler.

On a bien du mal à rester au fait des activités du député parce qu'il ne reste jamais en place. J'aimerais toutefois lui rappeler ces deux failles. Elles ne se sont pas produites quand il était membre du gouvernement libéral de Terre-Neuve mais quelque temps après, tandis qu'il faisait parti d'un cabinet conservateur-c'était avant qu'il ne devienne ministre des Finances du gouvernement fédéral, et qu'il ne se retrouve critique en matière financière de l'opposition officielle puis des affaires extérieures. On peut dire que voilà un homme qui a son avenir derrière lui. Je tiens donc à lui rappeler deux failles qui remontent au temps où il était ministre conservateur des Finances, soit juste avant l'élection de 1975, parce qu'il a beaucoup parlé aujourd'hui du coût de ces projets—la centrale près des chutes du Churchill et sur le cours inférieur du fleuve—qui ont coûté si cher aux habitants de Terre-Neuve et au Trésor de la province dont il était responsable en 1975. Vous vous en souvenez certainement monsieur l'Orateur. Je tiens à lui rappeler que l'une des raisons—une raison de 14 millions—c'est qu'au début de la campagne électorale de 1975 ou peu de temps avant, ses collègues et lui-même voulant se faire réélire par les Terre-Neuviens se sont rendus sur la côte nord-ouest de la province dans ce qui est aujourd'hui la circonscription de mon ami le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) et qu'ils y ont creusé là un énorme trou. Ce trou, il a coûté 7 millions de dollars. Un fichu gros trou en effet! Après quoi, ils se sont rendus au Labrador et là, ils ont creusé un autre trou. Il faut au moins reconnaître que le député de Saint-Jean est un magicien hors pair. Ils ont fait croire qu'ils commençaient à creuser un tunnel sous le détroit de Belle Isle. Ils ont mis les puits en place et ils y ont engouffré des dizaines de millions de dollars.

Alors soyons honnêtes. Si le député veut parler de la charge pour les contribuables de Terre-Neuve, qu'il fasse d'abord son mea culpa. Il devrait au moins admettre que la décision politique à courte vue qui a été prise quand il était au gouvernement de la province est en partie responsable du coût élevé des travaux. Si ces projets ont coûté aussi cher aux habitants de Terre-Neuve, c'est en partie parce que le député a trop souvent mené la population en bateau. Il se fiche bien d'être libéral ou conservateur. En passant il a même été réformiste libéral.

M. Crosbie: C'est incroyable.

M. Waddell: C'est incroyable.

- M. Simmons: Il a dirigé pendant quelque temps le parti des libéraux réformistes dans sa province avant de devenir conservateur. Peu importe qu'il soit libéral ou progressiste-conservateur. Comme mon bon ami et prédécesseur l'honorable Don Jamieson l'a dit, c'est maintenant un des membres du parti de l'indécision. Savez-vous ce qu'est un indécis monsieur l'Orateur? Un indécis c'est quelqu'un qui fait un pas en avant et deux pas en arrière. A présent, le député de Saint-Jean-Ouest sera appelé «Crosbie l'Indécis».
- M. Crosbie: Cela vaut toujours mieux que d'appartenir au parti des ruminants comploteurs.

L'Orateur adjoint: J'aimerais dire tout d'abord au député que son temps de parole est écoulé et qu'en outre, on a l'habitude de désigner des députés par le nom de leur circonscription. Je passe maintenant la parole au député de Saint-Jean-Est (M. McGrath).

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, il me reste seulement deux minutes, et si je faisais valoir mon droit de parler pendant ces deux minutes, j'étoufferais la résolution de mon collègue. Ainsi, je dois résister à la tentation d'utiliser ces deux minutes pour commenter le discours du député de Burin-Saint-George's (M. Simmons), mais je me contenterai de dire qu'à propos d'illusions, j'ai dit à mon collègue, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), que le député de Burin-Saint-George's s'était enfin amendé. Malheureusement, ce n'était qu'une illusion, parce qu'au fur et à mesure qu'il prononçait son discours, il est retombé dans ses mauvaises habitudes.

M. Brian Tobin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Tout d'abord, monsieur l'Orateur, dans le temps très bref qui m'est accordé, je tiens à dire que mon honorable collègue et excellent ami, le député de Burin-Saint-George's (M. Simmons), a encore une fois défendu de brillante façon le dossier du gouvernement en réponse à certaines des plus viles critiques que lui a adressées le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Je tiens également à faire remarquer que la grande amitié qui existe dans les rapports étroits qu'entretiennent le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) et celui de Saint-Jean-Ouest apparaît dans le fait que le député de Saint-Jean-Est me donne la chance de répondre à certaines des allégations du député de Saint-Jean-Ouest. Mon ancien patron, le député qui occupait auparavant le siège occupé par mon excellent collègue le député de Burin-Saint-George's (M. Simmons) se plaisait à dire, et peut-être l'a-t-il même dit ici à la Chambre et peut-être même au député de Saint-Jean-Ouest, que si le verbiage était de la musique, les interventions du député d'en face feraient l'effet d'une fanfare.

M. Waddell: Le boniment, ça vous connaît aussi.

M. Tobin: C'est en effet le cas. Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que le potentiel et les débouchés qui existent à Terre-Neuve soient mis en valeur de façon adulte et rationnelle et non de façon incohérente...

M. Waddell: Comme vous le faites.